



COMMUNE DE CORSEAUX

Législature 2016-2021 - Election complémentaire à la Municipalité ¹ - Scrutin du 10 février 2019 (1er tour)

Intitulé de liste : _____

Cette liste doit être déposée en mains propres au Greffe municipal avant le lundi 17 décembre 2018 à 12h00

Ordre	Nom	Prénom	Année de naissance	Sexe F/M	Adresse	Origine	Profession	Signature (en guise d'acceptation)
1								

¹ **Un siège à pourvoir. Une liste peut néanmoins comporter un nombre de candidats supérieur.**

Les signataires ci-après (3 au minimum), électeurs inscrits au rôle de la commune, parrainent le/les candidature(s) ci-dessus:

	Nom	Prénom	Année de naissance	Adresse	Origine	Profession	Signature
M							
S							

^M mandataire

^S suppléant

La présente liste est déposée au Greffe municipal de Corseaux, le _____ à ____ h ____.

L'atteste :

Commune de Corseaux
la secrétaire municipale

Corinne Pilloud

Le/la candidat/e et les signataires, suisses et/ou étrangers, doivent obligatoirement être inscrits au rôle des électeur de la commune le jour du scrutin.